

**COMMUNE DE WEMMEL**  
**Collège des Bourgmestre et Echevins**  
jeudi 21 février 2019  
8h30

## Liste des décisions

1. Procès-verbal du Collège des Bourgmestre et Echevins du 14/02/2019. Le procès-verbal est approuvé.
2. Création de la Commission communale de l'urbanisme. Le Conseil communal doit créer via le Vlaamse codex ruimtelijke ordening une commission communale de l'urbanisme (GECORO) après l'installation du nouveau Conseil communal.
3. Demande de remboursement de passeport. Réclamation concernant la langue utilisée sur le passeport délivré.
4. Demande de réduction sur facture. Concerne une facture pour une nouvelle concession de caveau. Pouvoir bénéficier du tarif résident à la place du tarif non-résident.
5. Construction d'une piste cyclable dans le BFF (Bovenlokaal Functioneel Fietsroutenetwerk) au Rassel (une partie) - rue Fr. Robbrecht et au Zijp (une partie) : prise en connaissance du principe du subsidie accordé (fietsfonds) par la province Vlaams-Brabant pour ce projet de piste cyclable à la rue Robbrechts.
6. Accord de collaboration intercommunale - PSH-netwerk Opwijk - Merchtem - Wemmel pour le soutien de l'accueil des victimes dans le cadre de situations d'urgence. Etablir une collaboration intercommunale avec les communes et CPAS d'Opwijk et de Merchtem afin de créer ensemble un réseau de soutien psychosocial. De cette manière les trois communes pourront se soutenir mutuellement pour l'accueil des victimes en cas de situations d'urgence.
7. Investissement dans un nouveau parc automobile communal 2019 - Achat d'un camion-grue avec un système de conteneur via le contrat-cadre du Vlaamse overheid facility (devis 2014/AFM/OO/25730).
8. Ordonnance de police suite aux travaux d'asphaltage à la demande de FARYS (réparation d'égouts) - chaussée de Merchtem à hauteur du numéro 41. Rédaction de l'arrêté de police pour pouvoir effectuer des travaux d'asphaltage sur la chaussée de Merchtem à hauteur du n° 41. Ces travaux de réparation - le raccordement final à l'égout - seront réalisés sous la direction de Farys.  
La rue sera complètement fermée afin de pouvoir effectuer les travaux. Une déviation - également pour les bus De Lijn - sera mise en place. Les travaux dureront une journée.
9. Ordonnance de police: travaux d'asphaltage sous la direction de AWV - chaussée de Bruxelles - N290 (près du RO). A la demande du AWV (Routes et Trafic de la Région flamande) l'asphalte doit être renouvelé. Les travaux sont prévus du 5/03/2019 au 6/03/2019.
10. Ordonnance de police : fermeture de l'avenue du Dr. H. Follet. L'avenue du Dr. H. Follet sera temporairement fermée à la circulation pour les travaux de dragage. La firme Heyrman - De

Roeck NV souhaite une prolongation de l'ordonnance de police approuvées lors du Collège des Bourgmestre et Echevins du 7/02/2019.

11. Prendre acte d'une signalisation de classe 3 - stockage temporaire de sol excavé. Stockage temporaire des dépôts évacués de l'étang du parc de la Maison communale.
12. Adhésion au VVOG 2019. Adhésion pour l'année 2019 à la Vereniging voor Openbaar Groen.
13. Registre des demandes urbanistiques - immeuble à appartements. Immeuble à appartements construit en 1977.
14. Division d'un bien. Un terrain a été divisé.
15. Droit de préemption: 99703. Le Collège des Bourgmestre et Echevins n'exerce pas le droit de préemption.
16. Droit de préemption: 99827. Le Collège des Bourgmestre et Echevins n'exerce pas le droit de préemption.
17. Droit de préemption: 99991. Le Collège des Bourgmestre et Echevins n'exerce pas le droit de préemption.
18. Demande d'un projet environnemental pour la construction d'une véranda - autorisation conditionnelle.
19. Demande d'un projet environnemental pour changer la surface constructible - autorisation. La demande de permis environnemental pour ajuster une parcelle à un lot a été approuvée.
20. Opposition sur les résidences secondaires - année d'imposition 2017 - art. enrôlé 98. Le collège des Bourgmestre et Echevins déclarent l'avis d'opposition recevable et fondé.
21. Opposition sur l'enlèvement de déversage clandestin - année d'imposition 2018 - art. enrôlé 5 - numéro de fiche 7.112. Le collège des Bourgmestre et Echevins déclare l'avis d'opposition recevable et fondé.
22. Opposition sur la taxe communale générale - année d'imposition 2018 - art. enrôlé 392. Le collège des Bourgmestre et Echevins déclare l'avis d'opposition recevable et fondé.
23. Etablissement du rôle sur l'occupation du domaine public 2e sem. 2018. Le rôle a été déclaré établi et exécutoire.
24. Bons de commandes : approbation. Les bons de commande ont été approuvés.
25. Mandats : approbation. mandats ont été approuvés.
26. Location d'appareils multifonctionnels. Location via le contrat-cadre VERA.
27. DABS - signatures digitalisées. Solution pour digitaliser les signatures.
28. Procédure de sélection pour un expert en économie locale (B1-B3): établissement de la commission de sélection. Les membres du jury pour l'épreuve de sélection ont été confirmés.

29. Emplacement exceptionnel sur le marché du dimanche 24/2/19. Le collège des Bourgmestre et Echevins accorde une autorisation pour un emplacement provision d'un stand de 3m pour la vente de tartes sur le marché du dimanche 24/02/2019.
30. Demande de licence pour LVC. La mise à disposition d'un taxi comme combi (service de location de voiture avec chauffeur) a été accordée par le Collège des Bourgmestre et Echevins.
31. Académie de musique - Plan de la garderie scolaire 2018-2019.
32. Demande d'infrastructure - vzw Kanak. Soutien logistique d'infrastructure accordé à une association.
33. Demande de matériel - Chirofuij 22/02/19. Soutien logistique en matériel accordé à une association.
34. Demande de matériel - WTC Sportvrienden 'tKapelleke. Soutien logistique en matériel accordé à une association.
35. Varia. Points divers discutés par le Collège des Bourgmestre et Echevins.